

## **Biosyl : en Creuse, la colère gronde, tandis qu'en Haute-Loire, l'usine brûle.**



*Credit : 22*

**Le projet BIOSYL passe en force en Creuse, où la mobilisation se poursuit sur tous les fronts, citoyen, associatif et juridique. Les dangers d'un tel projet sont multiples et ont été listés à plusieurs reprises depuis 2023 par les opposants comme par le porteur du projet.**

**L'explosion et l'incendie déclarés le 28 avril sur le site de l'usine Biosyl en Haute-Loire a mobilisé un déploiement très important de pompiers et une équipe Risque chimique et biologique. Cet incident s'ajoute à la liste des incidents graves qui ont déjà eu lieu dans les usines Biosyl depuis 2012.**

Mardi 28 avril, une explosion et un incendie d'ampleur avaient lieu sur le site de l'usine Biosyl de Lempdes-sur-Allagnon en Haute-Loire (43). Une quarantaine de pompiers dont l'équipe RCH, Risque Chimique et biologique du Puy-en-Velay, ont été mobilisés, un déploiement important et peu commun mais que Biosyl connaît bien.

La première usine de Biosyl à Cosne sur Loire, dans la Nièvre (58), qui fonctionne depuis 2012, comptabilise pas moins de 8 incendies sur son site, dont le dernier, en 2022, avait nécessité l'intervention de 107 sapeurs pompiers, 57 engins de secours, 9 lances pour éviter sa propagation, en tout, près de 19 jours de présence des pompiers. Par ailleurs, cette usine a déjà

reçu plusieurs mises en demeure pour non conformité sur ses installations et plusieurs plaintes de riverains depuis 2017.

Les risques de l'usine Biosyl à Guéret sont listés par le porteur du projet lui-même. L'intégralité des installations est notée à risque incendie, 41 au total, et 11 sont à risque explosion.

Le projet Biosyl continue de passer en force en Creuse et ce, malgré le rejet des habitant·es, des recours juridiques encore en instruction et d'un dépôt de plainte par 5 associations auprès des services de l'Office Français de la Biodiversité, actuellement en cours d'enquête. Depuis 2023, manifestations, concerts, balades naturalistes, projections dans les cinémas, les actions se sont déjà multipliées pour visibiliser l'horreur de Biosyl en Limousin et partout ailleurs. Les opposant·es sont nombreuses et nombreux, les raisons multiples et étayées.

En janvier dernier, la vente du terrain au PDG de Biosyl, Monsieur Antoine de Cockborne, a fait l'objet de nombreuses controverses. Deux mois avant les élections municipales de mars 2026, l'ancien exécutif du Conseil d'Agglomération du Grand Guéret, propriétaire du terrain, s'est empressé de signer cette vente sans en tenir informé les élus communautaires concernés, belle entourloupe à la démocratie !

Lundi 27 avril, une opération scientifique d'urgence a eu lieu sur le site de Biosyl à Guéret (23) afin de constater la destruction de la zone humide et des espèces protégées habitant le site. Le collectif C.R.A.P.A.U.D, Comité de Recherche et d'Assistance des Populations d'Amphibiens Ultra Déter, soutenu par le comité local des Soulèvements de la Terre, a organisé une opération de recherches biologiques sur le lieu de construction de l'usine Biosyl pour sensibiliser au problème de la destruction de la zone humide mais aussi pour perturber concrètement le chantier de l'usine.

Le projet Biosyl est une hérésie pour notre région où la pression forestière est déjà trop importante avec la multiplication des coupes rases ces dernières années, dans un monde en plein réchauffement climatique où il est vital de préserver les deux puits de Carbone de notre planète, à savoir les océans et les forêts. S'il voit le jour, ce projet a besoin d'un flux de bois ininterrompu et colossal et prévoit d'engloutir 170 000 m<sup>3</sup> de bois de feuillus par an, prélevés dans un rayon de 100 à 150 kilomètres, sur 7 départements (Indre, Cher, Puy de Dôme, Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Allier). En France, le volume de bois vivant en moyenne est de 166 M3/Ha et de 196m3/ha en Limousin. Avec ses besoins en bois, Biosyl prévoit donc un prélèvement de 900 à 1000 hectares de forêts de feuillus par an, ce qui représenterait, mis bout à bout, l'équivalent de la Forêt de Chabrière rasée tous les 2 ans. Biosyl va donc modifier durablement le visage de notre département et au-delà, en détruisant forêts, bosquets et autres haies. D'ores et déjà, il détruit une zone humide riche en espèces protégées.

Après des années d'opposition, la lutte et la mobilisation se poursuivent en Creuse afin de faire valoir le droit et appliquer la législation environnementale. Ce chantier est déjà bien avancé, il peut encore être stoppé. De nouvelles mobilisations sont à venir. Nous vous en tiendrons informés. Soyons nombreux et nombreuses et unissons nos forces pour dire non à ce projet industriel qui menacent nos existences à court et long terme.

Le Réseau Forêt Limousine

Regroupement d'associations, collectifs, syndicats et groupements forestiers  
qui œuvrent pour des forêts vivantes en Limousin

## **Contacts**

**Réseau Forêt Limousine et/ou Association Carduelis**

Jeanne : reseauforetlimousine@riseup.net et/ou Carmen 06 62 61 05 25/ carduelis@laposte.net

